

# Le Fouineur

BULLETIN D'INFORMATION  
D'EAST HEREFORD ET DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE



ÉDITION D'AOÛT 2019 | VOLUME 15, N° 6

## Mot du nouveau directeur général d'East Hereford



Chères citoyennes, chers citoyens,

Je profite de la publication de cette édition du bulletin Le Fouineur pour me présenter. Je suis tout récemment entré en fonction le 29 juillet dernier en tant que directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité.

Il me fera plaisir de répondre à vos questions ou de vous accompagner dans vos projets. Vous pouvez venir me rencontrer au bureau municipal au 15, rue de l'Église, ou par téléphone, au 819-844-2463.

Je tiens aussi à remercier le Conseil pour l'appui et la confiance qu'il m'accorde dans cette nouvelle aventure.

À bientôt,

François Lessard

Directeur général

## Nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal d'East Hereford

	OUVERTURE/OPEN	FERMETURE/CLOSE
LUNDI/MONDAY	*	*
MARDI/TUESDAY	9H	17:30H
MERCREDI/WEDNESDAY	9H	17:30H
JEUDI/THURSDAY	9H	17:30H
VENDREDI/FRIDAY	-	-

\*Les lundis où se tiendront les séances du conseil municipal, le bureau sera ouvert de 13H à 19H

## Le Fouineur

### Invitation Forêt Hereford



Une Forêt  
aux multiples valeurs

# VIENS VISITER LA FORÊT

Journée portes ouvertes

SAMEDI

**17** AOÛT  
2019

### Une occasion unique de voir ce qui se passe dans cette Forêt communautaire!

Une visite guidée vous est offerte de plusieurs sites  
de restauration et de conservation forestières et de  
nouveaux développements récréotouristiques.



Départ à 10 h



Point de rendez-vous :

Intersection des chemins St-Jacques et  
Centennial à Saint-Herménégilde

Déplacements en voiture à différents sites, fin  
de la visite autour de 12 h, à l'intersection des  
chemins de Coaticook et Lépine à East  
Hereford. Facile d'accès. Courts arrêts en  
forêt.



Beau temps, mauvais temps.  
Prévoir vêtements pour sortir en forêt.

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Dany Senay



819 578-4605



dany.senay@forethereford.org

Forêt  
**HEREFORD**



Association forestière  
du sud du Québec



## *Le Fouineur*

### Rappel du Règlement concernant les animaux

Dû à de récentes plaintes, voici un amical rappel de certains articles du règlement concernant les animaux:

#### **Article 4 Licence**

Le gardien d'un chien, dans les limites de la municipalité, doit, avant le 1er mars de chaque année, obtenir une licence pour ce chien.

#### **Article 16 Nuisances**

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances ou infractions et sont à ce titre prohibés, rendant le gardien passible des peines édictées par le présent règlement :

- d. le fait, pour un animal, de se trouver sur un terrain privé sans le consentement exprès du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain ;
- i. le fait, pour un chien, de se trouver à l'extérieur du terrain sur lequel se situe le bâtiment ou la partie du bâtiment occupé par son gardien ou propriétaire ou d'errer dans les rues et places publiques sans être accompagné et tenu en laisse par une personne capable de maîtriser ou de contrôler l'animal ;
- k. le fait, pour un gardien, de ne pas immédiatement enlever les matières fécales produites par un chien et de ne pas en disposer de manière hygiénique. À cette fin, le gardien accompagné du chien doit, quand il est hors des limites de sa propriété ou de son logement, avoir en sa possession le matériel nécessaire à enlever les excréments du chien et à en disposer de façon hygiénique. Cette disposition ne s'applique pas aux chiens guides ;



Le Règlement complet concernant les animaux, ainsi que tous les règlements de la municipalité sont disponibles au bureau municipal.

### L'Église Saint-Henri



Dans le but, entre autres, de se conformer à la politique québécoise de sécurité publique, la municipalité s'est portée acquéreur de l'Église pour un montant symbolique de 1\$. La salle communautaire pourra ainsi servir de centre d'accueil en cas de sinistre majeur.

*Le conseil*

## Le Fouineur

### Rapport de la mairesse

Chères/chers citoyens (ennes)

Conformément aux nouvelles dispositions et obligations de la Loi 122 relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens, nous vous présentons le rapport du maire sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2018.

Il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2018 déposé lors de l'assemblée du 5 août dernier. Dans ce document, vous y trouverez notamment l'avis du vérificateur externe ainsi qu'un résumé du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Il sera également question de l'information relative aux salaires des élus municipaux.

Nos résultats financiers démontrent bien la rigueur à laquelle nous administrons les deniers publics et la vigilance dont nous faisons preuve jour après jour pour respecter nos objectifs, nos orientations ainsi que le budget fixé.

Vous pouvez dès maintenant consulter le rapport financier complet au secrétariat de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture du bureau.

Cordialement,

Marie-Ève Breton, mairesse



Suite à la page 5

### Fête des voisins 2019

Le beau temps était de la fête pour la fête des Voisins. Plusieurs activités étaient offertes. Félicitations à Caroline Lemire qui a remporté le concours de la meilleure tarte. Encore une fois merci à tous les bénévoles. C'est un rendez-vous pour l'an prochain!



## Le Fouineur

### Rapport de la mairesse (suite)

#### Extrait du rapport de l'auditeur

##### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Municipalité de East Hereford (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup> EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

#### Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marie-Ève Breton	8 142	4 071
Nicole Bouchard	1 572	786
Chantal Quirion	524	262
Benoit Lavoie	1 572	786
Anick-Nadia Gauthier Arbour	1 310	655
Linda McDuff	1 572	1 126
Isabelle Filion	1 572	786

#### Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

## Le Fouineur

### Rapport de la mairesse (suite)



#### SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalisations 2018		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	551 358	523 795	577 095	11 558	581 465
Investissement	2	397 594	165 000	158 827		158 827
	3	948 952	688 795	735 922	11 558	740 292
<b>Charges</b>	4	660 095	630 300	608 919	11 687	613 418
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	288 857	58 495	127 003	(129)	126 874
Moins : revenus d'investissement	6	( 397 594 )	( 165 000 )	( 158 827 )	( )	( 158 827 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(108 737)	(106 505)	(31 824)	(129)	(31 953)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations	8	109 003	109 400	123 261	2 623	125 884
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				28	28
Remboursement de la dette à long terme	10	( 8 786 )	( 8 900 )	( 8 956 )	( 2 160 )	( 11 116 )
Affectations						
Activités d'investissement	11	( 19 531 )	( 22 600 )	( 11 792 )	( 238 )	( 12 030 )
Excédent (déficit) accumulé	12	30 782	28 605	20 507	93	20 600
Autres éléments de conciliation	13			4 751	45	4 796
	14	111 468	106 505	127 771	391	128 162
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	2 731		95 947	262	96 209

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.  
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

### Méchoui annuel

Le méchoui annuel arrive à grands pas. L'événement aura lieu cette année le dimanche 8 septembre. Le tout débutera dès 10h30 par une messe célébrée par Père Robert Deshaies. Suivra à compter de 12h00 le méchoui à la salle communautaire. Réservez tôt!!!



0-5 ans :	gratuit	Billets en vente dès maintenant	
		Réal Beloin	819-844-2223
6-11 ans:	8\$	Benoit Lavoie	819-844-1008
		Pierre Beloin	819-844-2225
12 ans et plus:	22\$	Normand Roy	819-844-0088
		Eva Marchesseault	819-844-2464

## Le Fouineur

### FestivAllezY Jean Davignon

La 15e édition du FestivAllezY Jean Davignon a eu lieu du 12 au 14 juillet dernier. Ce fut une autre belle édition avec une journée record pour le mini-avalanche du vendredi avec 80 participants et, encore cette année, plus de 200 participants pour la journée de dimanche.



### Tournoi à Rosco



La 18e édition du tournoi à Rosco s'est tenue du 26 au 28 juillet. Les Vagabonds ont eu le dessus dans sur SFGT dans la classe amicale. Malheureusement, en raison d'un orage, la finale des classes mixte et compétition ont dû être annulé. Les Kids et Les coquines à Scala dans la classe mixte, et les Delaino Deshields et les Kids dans la classe compétition se sont partagé les bourses. Encore une fois, un énorme merci à tous les bénévoles, tout particulièrement à Richard Côté qui a démontré ses talents d'acrobate, en changeant à la dernière minute une ampoule du terrain.



Photos 2017

### Service d'animation

### estivale



Un autre bel été c'est terminé vendredi le 9 août pour le service d'animation estival d'East Hereford. Au cours des dernières semaines, les jeunes ont, entre autres, fait des sorties au ranch St-Hubert de St-Herménégilde et à l'expo Vallée de la Coaticook, en plus de recevoir la visite des pompiers. Un gros merci à Alicia Montminy pour le bel été.

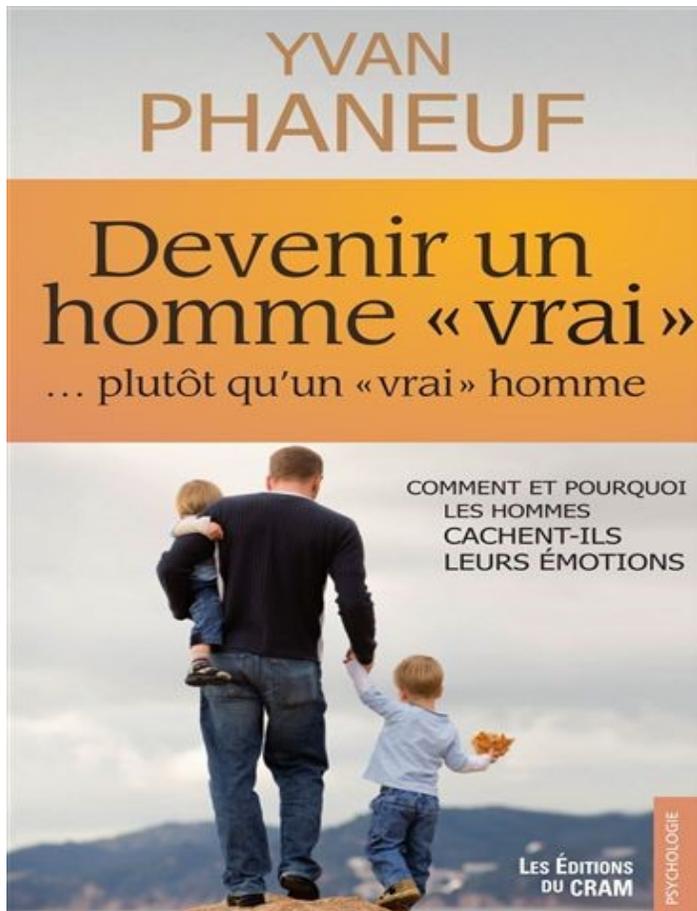


## *Le Fouineur*

### Bibliothèque

Ce livre et bien d'autres sont disponibles à la bibliothèque d'East Hereford

Heures d'ouverture    Mardi à Jeudi: 9:00 à 17:30



### Les Amis du Patrimoine



Samedi  
21 septembre

19H00

Souper-spectacle avec Amylie



Concert-bénéfice avec Le Chœur des  
Sangs Mêlés

Dimanche  
29 septembre

14H30



### Calendrier des événements

17 août	Portes ouvertes Forêt Hereford	St-Herménégilde
28 août	Rentrée scolaire	École Saint-Pie-X
8 septembre	Méchoui	Église
9 septembre	Assemblée du conseil	Bureau municipal
Septembre (date à conf.)	Tournoi de poches	Église

### *Le Fouineur* Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles  
et photos en tout temps.

[direction@easthereford.ca](mailto:direction@easthereford.ca)